Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 81 (1955)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

françaises en ont fait apparaître bien d'autres conditions. Cependant, les mêmes études mettent non moins clairement en lumière que ces autres conditions, pour être réalisables, exigent d'abord une organisation judicieuse et une excellente préparation technique des fabrications.

Le livre de M. *Magdalena* comprend deux parties :

Dans la *première* est défini l'objet de la fabrication. Après quoi sont recherchés les méthodes et les moyens d'exécution permettant de transformer la matière brute pour aboutir à l'objet ainsi défini. C'est une étude purement géométrique et technologique s'efforçant d'aboutir à des solutions qui mettront en œuvre ces méthodes et moyens, indépendamment de toute considération relative au personnel, mais qui préparent cependant l'intervention de celui-ci.

Les développements relatifs à l'outillage font apparaître une source permanente et abondante de dépenses indirectes incluses dans le prix de revient. La *deuxième* partie de l'ouvrage précise cet aspect particulier de la question, caractérisé par l'intervention du « facteur humain », et examine ensuite comment et à quel prix sont constituées les chaînes de fabrication et dans quelles conditions elles peuvent démarrer, fonctionner, puis cesser leur activité.

Sommaire :

PREMIÈRE PARTIE. — PRÉPARATION TECHNIQUE DES FABRICATIONS : 1. *Problèmes posés par la préparation des fabrications :* Modalités d'exécution du travail, fabrication unitaire, fabrication en série, services de préparation des fabrications. — 2. *Définition de l'objet à fabriquer :* Données du bureau des études, données du bureau de fabrication, lois du travail mécanique, dispersion des cotes du fait des moyens d'exécution, dimensionnement fonctionnel. — 3. *Plan de fabrication :* Généralités, opération élémentaire et réglage, étude théorique des appareils, points de départ géométriques, notions sur la construction des appareils, étude théorique du vérificateur, constitution des vérificateurs, vérificateurs d'interchangeabilité, étude de l'outil, rédaction du plan de fabrication.

DEUXIÈME PARTIE. — EXPLOITATION DU PLAN DE FABRICATION : 1. *Temps d'usinage :* Durée du cycle opérationnel, temps de machine, temps de manœuvre, étude des temps par chronométrage, temps de répartition. — 2. *Montage de la fabrication :* Choix des modalités du travail, réglage de la fabrication, réparation des machines-outils, confection des appareils, confection des vérificateurs, confection des outils, organisation d'un atelier d'outillage, lancement, développement et arrêt de la fabrication, résumé de la préparation et du lancement. — 3. *Contrôle de la production :* Contrôle de qualité, contrôle des rendements et cadences, contrôle de l'emploi de la main-d'œuvre. — 4. *Outillage comptable et extra-comptable du contrôle de la production.*

CARNET DES CONCOURS

Aménagement des voies de circulation entre le bas de la rue du Mont-Blanc et le Grand-Quai, à Genève

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets présentés à la suite de l'ouverture, par le Département des travaux publics, d'un concours d'idées en vue de l'aménagement des voies de circulation entre le bas de la rue du Mont-Blanc et le Grand-Quai, à Genève, a décerné les prix suivants :

1er prix, projet « Route libre » : MM. *A. Heitz*, architecte, Sursee, et *A. Kost*, ingénieur, Sursee.

2e prix, projet « Clothoïdes » : M. *J.-J. Dériaz*, architecte, Genève.

3e prix, projet « Ça coule » : M. *R. Hennig*, architecte, Genève.

4e prix, projet « Nonstop » : MM. *G. Bréra*, *Marc-J. Saugey*, *P. Waltenspuhl*, *Honegger* frères, architectes, à Genève.

Collaborateurs : MM. *Ch. Hunziger*, *R. Frei*.

5e prix, projet « Circuit » : M. *E. Aberson*, ingénieur, Genève.

M. *Luc-V. Hermès*, architecte, Genève.

6e prix, projet : « Méridien » : M. *Gustave Reymond*, architecte, Genève.

Nouvelle clinique infantile à Genève

Ouverture

Le Département des travaux publics ouvre un concours d'avant-projets pour la construction d'une nouvelle Clinique infantile à Genève.

Sont admis à concourir : *a*) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes genevois, quel que soit leur domicile ; *b*) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes confédérés domiciliés dans le canton de Genève depuis et avant le 1er janvier 1950 ; *c*) les architectes, techniciens et dessinateurs-architectes étrangers domiciliés dans le canton de Genève depuis et avant le 1er janvier 1945.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du programme de concours au Secrétariat du Département des travaux publics, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, où les documents permettant de prendre part au concours seront remis, sur demande, moyennant dépôt d'une somme de 50 fr. Ce dépôt sera restitué aux concurrents ayant déposé un projet complet dans le délai prévu.

STS SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

65. *Technicien électricien* ou *dessinateur constructeur*. Appareils et chauffage électrique. Suisse centrale.

67. Jeune *technicien en chauffage*. Canton d'Argovie.

69. *Ingénieur* ou *technicien mécanicien*, expérimenté, pour l'installation d'une nouvelle fabrique, chef de fabrication. Age : 28 à 35 ans. Durée de l'engagement, au moins quatre ans. Boston (U.S.A.).

71. *Technicien électricien*, éventuellement *mécanicien* pour constructions, études, surveillance de montage et mise au point d'installations de séchage à haute fréquence. Zurich.

73. *Technicien en chauffage*. Suisse romande.

75. *Technicien mécanicien*. Projets, calculs, vente. Zurich.

77. *Dessinateur en machines*. Appareils électriques. Environ Zurich.

81. Jeune *ingénieur*. Fabrication, organisation du travail. Possibilité d'avancement. Fabrique d'appareils de précision. Suisse romande.

83. *Technicien*. Vente. Allemand et français. Age : 30 à 40 ans. Nord-ouest de la Suisse.

85. *Technicien en chauffage*. Suisse orientale.

87. *Ingénieur* ou *technicien en chauffage, conditionnement d'air*. Age : 30 ans maximum. Entreprise parisienne.

89. *Technicien en chauffage*. Environs de Zurich.

91. *Technicien mécanicien*. Suisse orientale.

93. *Dessinateur en machines*. Berne.

95. *Dessinateur en machines*. Canton de Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1952 : 473 ; *de 1954* 393, 413, 423, 473, 487, 647, 715 ; *de 1955 :* 1, 7, 19, 25, 59.

Sections du bâtiment et du génie civil

174. Jeune *ingénieur*. Statique, calculs, exécution. Entreprise spécialisée en coffrages. Langue maternelle française,

bonne connaissance en allemand, espagnol et portugais. Bureau d'ingénieur. Francfort s/Mein (Allemagne).

178. *Technicien* ou *dessinateur*. Béton armé. Nord-ouest de la Suisse.

182. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Bureau d'architecture. Ville. Lac Léman.

188. Jeune *dessinateur*. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Lac Léman.

200. *Dessinateur*. Béton armé. Nord-ouest de la Suisse.

204. Deux *ingénieurs* compétents, pour diriger la construction d'une grande fabrique de ciment, y compris le béton armé, la charpente métallique, etc. Bonne rétribution et place d'avenir pour candidats qualifiés. Valais.

210. *Employé technique*. Bois et métal ; calcul des prix ; contact avec les voyageurs, la publicité, etc. Langues : allemand et français. En outre : Jeune *dessinateur ébéniste* ou *architecte d'intérieur* pour dessins techniques et maquettes (aquarelles). Installations complètes de magasins. Suisse romande.

226. *Dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Age maximum : 30 ans. Administration fédérale.

230. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Canton de Fribourg.

234. Jeune *ingénieur civil*. Béton armé. Nord-ouest de la Suisse.

244. Jeune *dessinateur*. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Bâle.

250. *Technicien en bâtiment*. Chantiers. Langues : allemand et italien. Tessin.

256. Un ou deux *ingénieurs civils*. Construction de routes, connaissant l'utilisation des engins modernes de terrassement et de revêtements routiers, spécialisé si possible en fabrication et mise en œuvre de béton asphaltique, tarmac, etc. Age : 30 à 35 ans. Si possible célibataires. Durée de contrat, trois ans. Logement et soins médicaux gratuits. Tous frais de voyage payés par l'entreprise. Offres de service sur formulaires d'avion de S.T.S. en français. Entreprise belge pour les chantiers au Congo belge.

Sont pourvus les numéros, de 1954 : 58, 350, 396, 448, 604, 1102, 1336 ; *de 1955 :* 44, 76.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 12 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Plaques-adresse adhésives flexibles

Il y a déjà quelque temps, une nouveauté remarquable intéressant toute l'industrie a été mise au point aux Etats-Unis. Il s'agit de la plaque-adresse adhésive en aluminium flexible connue sous le nom de « Metal-Cal » qui, dès le début de cette année, est également livrable en Suisse.

Deux avantages marquants caractérisent cette plaque-adresse adhésive :

— fixation qui ne nécessite ni vis, ni rivets, d'où économie considérable de main-d'œuvre ;

— faible épaisseur, environ 1/10 de mm donnant à « Metal-Cal » une flexibilité qui lui permet d'épouser n'importe quel arrondi sans qu'il soit nécessaire de la courber au préalable.

Ces avantages ressortent particulièrement dans la fabrication des appareils en grande série, mais « Metal-Cal » remplace aussi avantageusement la plaquette ordinaire lorsque cette dernière, pour des raisons techniques, doit être soudée.

En outre, « Metal-Cal » résiste à la chaleur, au froid, à l'humidité et aux intempéries. De plus, les inscriptions sur les « Metal-Cals » sont ineffaçables et faites par oxydation anodique. La frappe des chiffres ou lettres (n° de fabrique, voltage, etc.) s'opère comme sur les plaquettes ordinaires. Les « Metal-Cals » se fabriquent en toutes dimensions jusqu'à 23 × 33 cm et en différentes couleurs.

En cas de remplacement d'une plaquette « Metal-Cal » par suite de modifications apportées à l'appareil, il suffit d'appliquer une nouvelle plaquette adhésive sur l'ancienne.

Mode de fixation : tremper la plaquette pendant quarante secondes ou plus dans l'eau tiède ; enlever la cellophane qui protège la couche adhésive au verso et appliquer la plaquette sur une surface lisse, propre et sèche.

De nombreux tests ont démontré que les « Metal-Cals » adhèrent parfaitement à la majorité des matériaux utilisés dans l'industrie, tels que : fonte lisse, tôle brute, peinte ou chromée, bakélite, bois peint ou laqué, verre, etc., de sorte que les « Metal-Cals » trouvent leur application dans toutes les branches de l'industrie suisse.

Représentation exclusive pour la Suisse : René Baur, La Capite, Genève.

Fabrique Coopérative de Menuiserie à Lausanne

(Voir page couverture)

De plus en plus, dans nos villes, se multiplient les grands bâtiments construits en hauteur. Lausanne, où l'on est d'une prudence... vaudoise, n'est certes pas à l'avant-garde dans ce domaine. Il n'en reste pas moins que la nécessité de loger, sur un territoire exigu, une population toujours plus nombreuse conduit nécessairement à la construction de gros blocs dont chacun hébergerait les habitants d'un village.

Notre photo de couverture est celle d'une partie d'un groupe d'immeubles construits à Lausanne par les architectes Favarger et Murisier. Elle fournirait, une fois de plus, s'il en était besoin, la preuve que la répétition d'éléments semblables, s'ils sont harmonieux, ne saurait nuire, bien au contraire, à la beauté d'une architecture.

C'est dans l'exécution de ces importants bâtiments qu'une entreprise telle que la Fabrique Coopérative de Menuiserie de Lausanne trouve sa justification. En effet, son outillage industriel, servi par un personnel trié sur le volet, lui permet de fournir et de poser, en un minimum de temps et aux prix les plus bas, des ouvrages d'une qualité irréprochable.

En outre, cette entreprise dispose en stock d'un choix important de menuiseries fabriquées sur dimensions de catalogue.

Cette conception de travail du menuisier permet de faire bénéficier les constructions, petites et moyennes, de l'abaissement du prix qu'apporte la fabrication en grandes séries.

De plus en plus nombreux sont les architectes qui entendent faire profiter leur clientèle de cet avantage que, seule en Suisse romande, leur apporte la Fabrique Coopérative de Menuiserie de Lausanne.

Lausanne — Imp. La Concorde.